

ÉGALITÉ

Direction régionale • • • Délégues départementales • • • aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes

... Édito

8 mars : une journée qui a du sens

La Journée internationale des droits des femmes n'est ni une fête commerciale, ni une occasion anecdotique d'offrir des fleurs ou des messages génériques ! Il s'agit d'une journée d'action politique qui vise à faire progresser les droits humains, l'égalité et la justice pour toutes les femmes et filles partout dans le monde.

Cette journée trouve ses racines dans les mouvements ouvriers et féministes du début du XX^e siècle, lorsque des femmes se sont levées pour revendiquer de meilleurs salaires, des conditions de travail décentes et le droit de vote. Des manifestations comme celles de New York en 1908, où des travailleuses exigeaient justice et dignité, ont été des jalons essentiels avant que l'Assemblée générale de l'ONU ne proclame officiellement le 8 mars en 1977.

... en savoir plus sur l'origine et la portée de cette journée : <https://www.un.org/fr/observances/womens-day>

Le 8 mars ne peut pas se résumer à des *hashtags* sur les réseaux sociaux ou à des visuels décoratifs si, derrière ces symboles, il n'y a pas de réelles transformations structurelles. Une critique fréquemment observée est celle des initiatives dites « performatives », où des marques ou organismes organisent des événements ou promotions sans engager de véritables actions internes pour l'égalité. Par exemple, des campagnes publicitaires qui utilisent l'imagerie féministe pour vendre des produits peuvent susciter une impression d'engagement, sans changer les pratiques salariales ou les opportunités professionnelles au sein de l'entreprise...

En réalité, le 8 mars doit être une occasion d'évaluer les progrès et les reculs, de mettre en lumière des revendications structurantes, et de valoriser des actions tangibles en faveur de l'égalité. C'est le moment où l'on examine les politiques publiques et [les programmes éducatifs](#) qui déconstruisent les stéréotypes de genre, qu'il s'agisse de l'égalité salariale, de l'accès aux responsabilités ou de la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Le 8 mars doit également favoriser le dialogue entre institutions, associations et citoyennes et citoyens, pour faire avancer l'égalité dans les pratiques comme dans les lois. C'est une journée qui donne de la visibilité aux luttes féministes du monde entier et de nos cinq départements, qui accueillent comme chaque année de nombreux événements dédiés à l'occasion de cette journée. Celle-ci permet de faire entendre des voix souvent marginalisées, d'éclairer des réalités complexes et de réaffirmer qu'au-delà des avancées législatives, l'égalité réelle exige un engagement quotidien et collectif.

... Pour aller plus loin

... Voir [L'histoire de la journée de lutte pour les droits des femmes](#)

Retour en 1 minute 30 sur 6 dates clés de l'histoire du 8 mars.



... Écouter [Les femmes et la vie politique](#)

Le 29 avril 1945, les Françaises votent pour la première fois. L'obtention par les femmes de ce droit fondamental est le résultat d'un long combat qui aura pris plus d'un siècle.

À l'occasion du 80e anniversaire de cet événement fondateur de la lutte pour l'égalité des droits civiques, série de « l'actualité de la vie publique » consacrée à la participation des femmes à la vie politique.



... Lire le [rapport 2026 sur l'état des lieux du sexisme en France : la menace masculiniste](#)

Le HCE est la première institution publique française à consacrer une analyse spécifiquement dédiée aux masculinismes, ce système idéologique structuré qui imprègne désormais les jeunes générations par un bombardement massif de contenus. Les adultes ne sont pas épargnés par la diffusion de ces discours, qui peuvent légitimer le passage à l'acte et banaliser des violences.



... Focus

Violences faites aux femmes âgées, une réalité trop souvent invisible

Les violences faites aux femmes ne cessent malheureusement pas avec l'âge : elles prennent simplement des formes moins visibles. En France comme ailleurs, les femmes de plus de 60 ans sont confrontées à des violences qui peuvent être physiques, psychologiques ou [économiques](#), et qui s'ajoutent aux stéréotypes liés à l'âge. Selon l'enquête européenne FRA (2022), 1 femme âgée sur 10 déclare avoir subi des violences physiques ou sexuelles depuis l'âge de 15 ans, mais ces violences restent largement sous-déclarées à mesure que l'on avance en âge, notamment parce que les victimes perçoivent ces violences comme « normales », redoutent de perdre leur autonomie, ou craignent la solitude.

Les violences envers les femmes âgées se manifestent aussi dans des contextes de dépendance, par exemple à travers la maltraitance en institution ou à domicile, des atteintes à la dignité, ou encore des abus économiques. Une [étude de l'Organisation mondiale de la santé \(OMS\)](#) met en lumière que les femmes âgées sont plus souvent victimes de violences psychologiques et financières que leurs homologues masculins, notamment dans les relations intergénérationnelles, ou lorsque des aidants exercent des pressions.

Ce constat appelle un féminisme des seniors ; un mouvement encore émergent mais essentiel, qui reconnaît que les femmes âgées ne sont pas une catégorie homogène ni passive, mais des sujets politiques à part entière. Le féminisme des seniors questionne les âgismes qui s'entrelacent au sexisme, et met en lumière la double discrimination que subissent ces femmes. La combinaison du genre et de l'âge crée des vulnérabilités spécifiques, qui exigent des réponses adaptées en matière de prévention, de prise en charge, de protection juridique.

Des associations et [institutions](#) travaillent à faire sortir ces violences de l'ombre. En France, de plus en plus d'actions portées par des réseaux féministes et de défense des droits des personnes âgées militent pour une prise en charge spécifique des violences sexistes envers les femmes âgées, à l'instar des campagnes visant à renforcer les formations des professionnels du secteur médico-social ou améliorer les dispositifs d'alerte.

Il est essentiel de reconnaître que le combat contre les violences sexistes ne prend pas fin à l'âge de la retraite : il doit au contraire s'adapter pour inclure toutes les femmes, à tous les âges de la vie.

... • • • **Fédération Nationale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (FNCIDFF)**

Participe au projet européen 'Stop Violence against Elderly Women' pour la prévention et l'accompagnement des femmes âgées victimes. Elle contribue également à la formation des professionnel(le)s du secteur médico-social pour mieux détecter et prendre en charge ces violences.

→ [Contribution FNCIDFF aux États généraux des maltraitances 2023](#)

... • • • **Observatoire national des violences faites aux femmes**

Publie des rapports et lettres thématiques sur les violences sexistes, incluant les femmes âgées.

→ [Lettre Santé des femmes 2024](#)

... • • • **Plateforme 3919**

Accessible 24h/24, la ligne téléphonique nationale 3919 informe et oriente les femmes victimes de violences conjugales de tous types.

Depuis le 2 février, un tchat vient compléter ce dispositif (cliquer sur « joindre le 3919 », puis sur « par tchat »), offrant une alternative aux femmes pour lesquelles passer un appel téléphonique représente un frein.

→ [3919 – Arrêtons les violences](#)

Directeur de publication :
Bertrand Gaume, préfet de la région Hauts-de-France,
préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord

Comité de rédaction :
Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes

Conception et réalisation :
Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes

DIRECTION RÉGIONALE
AUX DROITS DES FEMMES
ET À L'ÉGALITÉ ENTRE LES
FEMMES ET LES HOMMES

toutes
et tous
égaux

